



{NOM_SOCIETE}

{NOMLONG_SOCIETE}

Logiciel de suivi de l'action sociale préventive

1 Présentation

1.1 Objet du document

Ce document définit les modalités contractuelles de mise en œuvre du logiciel EVA pour le suivi de l'action sociale préventive : travail de rue, entretiens, sorties, ...

1.2 Contractants

- {NOM_SOCIETE}, sise {ADDR_SOCIETE}, {CP_SOCIETE} {VILLE_SOCIETE} agit en tant que client
- La société EVASoft, sise 215 ZA la Bayette, 83220 LE PRADET agit en tant que fournisseur

2 Description fonctionnelle

Le fournisseur met à disposition du client un logiciel de suivi du travail réalisé par des éducateurs spécialisés dans le cadre de l'action sociale préventive. Les fonctions du logiciel sont :

- gestion d'une fiche individuelle pour chaque personne suivie
- gestion de fiches d'intervention individuelle et collective pour le suivi du travail réalisé
- gestion de zones géographiques sur 3 niveaux (service/secteur/quartier) pour localiser les interventions réalisées
- production de rapports statistiques sur les personnes suivies et le travail réalisé

L'accès est sécurisé par mot de passe et chaque utilisateur est associé à un profil qui détermine les données et fonctions qui lui sont accessibles.

3 Modalités de réalisation

3.1 Ouverture du service

Le logiciel est configuré et adapté par le fournisseur pour répondre aux besoins du client :

- création des comptes utilisateurs et des zones géographiques
 - adaptation des informations à saisir et à restituer : libellés à modifier, nouveaux champs de saisie
- L'envoi des codes d'accès par mél aux utilisateurs définit la date contractuelle d'ouverture du service.

3.2 Hébergement

Le logiciel est installé sur un de nos serveurs dédié accessible depuis tout ordinateur connecté à Internet. Nous prenons en charge l'intégralité des aspects techniques liés au fonctionnement de ce serveur : cette prestation est dénommée Hébergement.

Nos serveurs sont hébergés dans des locaux sécurisés (effraction, incendie, triple alimentation électrique). Il sont connectés à Internet par une liaison à haut débit (100 Mbps minimum) et sécurisée (pare feu). Nous assurons une sauvegarde quotidienne des données sur le serveur lui même (disque de secours) et sur un serveur distant.

3.3 Support technique : assistance, maintenance et évolutions

Le support technique couvre les prestations suivantes :

- Accueil téléphonique au **04 37 48 97 44** les jours ouvrables de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00
- Réponse aux messages électroniques à l'adresse **support.eva@evasoft.fr**

La nature des sujets traités couvre :

- L'aide à l'utilisation du logiciel
- L'adaptation du logiciel dans la mesure où le charge de travail reste compatible avec le volume contractuel de la prestation (estimation réalisée par le fournisseur)

3.4 Clause de confidentialité

Le fournisseur pourra être amené à accéder à tout ou partie des données du client pour des raisons techniques : transfert des données, formation, maintenance, ...

Le fournisseur garantit la confidentialité des données dont il a connaissance. Aucune information concernant ces données ne peut être communiquée à un tiers sans autorisation écrite du client.

3.5 Clause de réversibilité

Les données hébergées par le fournisseur sont la propriété exclusive du client. Le fournisseur s'engage à mettre à disposition du client les données brutes (base MySQL) sur simple requête de ce dernier, dans un délai de 2 jours ouvrables et sans contrepartie financière.

En cas de migration vers un autre logiciel, le fournisseur s'engage à assister le client pour la mise à disposition des données à transférer dans un format compatible avec le nouveau logiciel. Le montant de cette prestation est facturé au temps passé, sur la base de notre taux horaire Technicien supérieur.

3.6 Garantie

Le fournisseur garanti une disponibilité supérieure à 99,9 %. En cas d'indisponibilité du serveur supérieure à 4 heures ouvrables, le client peut demander à basculer sur un serveur de secours à partir des données sauvegardées la veille.

3.7 Propriété – Licence d'utilisation

Le logiciel EVA v4 est un logiciel libre propriété de la SARL ABI (société mère du fournisseur) et publié sous licence GPL v2 (GNU Public Licence). Il fonctionne avec le logiciel de base de données MySQL v4 propriété de la société ORACLE® et publié sous le même régime de licence.

Le système est hébergé par le fournisseur et le coût de l'hébergement comprend la licence d'utilisation commerciale des logiciels EVA et MySQL.

3.8 Décharge de responsabilité

Il est de la responsabilité du client de s'assurer de l'adéquation du logiciel à ses besoins avant sa mise en production, aucun recours ne pourra être exercé contre le fournisseur en cas de pertes liées à un mauvais fonctionnement ou une mauvaise utilisation.

3.9 Date et durée du contrat

Le contrat prend effet à l'ouverture du service. Sa durée est de 12 mois.

3.10 Renouvellement, résiliation

Le contrat est renouvelé par tacite reconduction. Il peut être dénoncé à l'échéance par l'une des parties par lettre recommandée remise à l'autre partie au moins un mois avant l'échéance.

Le client a la faculté de résilier le présent contrat à tout moment en cas de non exécution de tout ou partie des prestations. Il doit au préalable notifier au fournisseur par lettre recommandée le détail des prestations dont il conteste l'exécution. Le fournisseur dispose de quatre semaines pour régulariser la situation à compter de la réception de la notification.

Le fournisseur a la faculté de résilier le présent contrat en cas de non respect de l'échéancier de paiement dans un délai quatre semaines après notification au client par lettre recommandée. Dans ce cas, l'intégralité des sommes facturées reste due, et le fournisseur est dégagé de ses engagements contractuels.

4 Modalités financières

Les prix de vente sont donnés TTC, notre société est soumise à la TVA au taux normal (20% à ce jour).

Le prix de l'ouverture du service (§3.1) est fixé à **{ %MesTTC },00 € TTC**.

Le prix de l'hébergement et du support technique (§3.2 et 3.3) est fixé à **{ %HebergTTC },00 € TTC par an**, pour un maximum de **5 utilisateurs** distincts et **3 heures** de support technique.

Les factures sont émises à la commande et à chaque échéance. Elles sont payables sous 30 jours.

Cette offre est valable jusqu'au { %DateValid }

Bon pour accord en date du

Pour le client

Nom, fonction, signature et cachet

Pour le fournisseur

Jean Charles Borg, Gérant